

Rentrée 2025_Ingénieur

Bonjour et bienvenue à l'ESTIA,

Afin de préparer au mieux votre inscription en ligne à l'ESTIA, nous vous proposons ce guide qui vous permettra de rassembler l'ensemble des documents demandés, ainsi que des informations pratiques et utiles pour préparer votre rentrée.

Avant de commencer inscrivez-vous à la CVEC

(Voir détail en partie 7 : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)

Cette démarche est obligatoire

IMPORTANT : Pour les étudiants étrangers n'ayant jamais eu de numéro INE, merci de demander la création de votre Identifiant National Etudiant (INE) sur le portail messervices.etudiant.gouv.fr afin de pouvoir le renseigner.



Au Sommaire

- 1. Connexion
- 2. Les étapes de votre Inscription
- 3. Fiche de frais de scolarité
- 4. Prêt d'ordinateur Caution
- 5. Prêts étudiants Information
- 6. Information sur la couverture sociale étudiante
- 7. Information sur la CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus)
- 8. Logements
- 9. Vie Pratique
- 10. Informations Rentrée
- 11. Emargements
- 12. Procédure d'import des documents
- 13. Macro-planning
- 14. Flyers Banques



Rentrée 2025_Ingénieur

Connexion 1.

Connectez-vous sur le portail d'inscription https://inscription.estia.fr/index.php?job=connexion avec :

Login : votre email personnel communiqué lors du concours Mot de passe : date de naissance format (JJ/MM/AAAA)

Exemple : Login : x.dupont@estia.fr Mot de passe : 04/10/2002



Les étapes de votre Inscription 2.

Je m'inscris en quatre étapes :



Apres vérification et validation par le service concours



Rentrée 2025_Ingénieur

* 2.1 - Informations administratives obligatoires :

		Donn	ées personnelle	25
0	Indiquer votre statut :	 Monsey		
	Apprenti (apprenti ESTIA)	STATUT APPREMANT		ETUDIANT v
	Apprenti CFAI ou FORMAPOSTE ou IFRIA	APPRENTI APPRENTI CEAL		
	(si vous êtes en contrat avec un autre CFA que l'ESTIA)	APPRENTI FORMAPOSTE APPRENTI IFRIA		
	Etudiant	ETUDIANT ETUDIANT CAMPUS FRANCE		
	Etudiant Campus France (frais payés par Campus France)	ETUDIANT HESTIM	sca	
	Etudiant HESTIM			
0	Saisie des informations administratives :			
	 Données personnelles, 	Indiquez le mode de règlement de l'acompte (vir Cet acompte sera déduit des frais de scolarité:	ement ou carte bancaire).	
	 Niveaux en langues, 	PAIEMENT PAR	CB	~
	 Données du BAC, 	Indiquez le nombre d'échéances choisi pour le r	èglement des frais de scolarité, avec	: la possibilité de
	Formations suivies avant l'entrée à ESTIA.	regler en une seule fois ou en quatre fois. :	a factoria	
	Informations des parents	PAICACHT DA	1 echeance	·
		Les pays en zone SEPA sont : Allemagne, Autriche, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande,	Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, D Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, I	lanemark, Espagne, Malte, Pays-Bas, Malte, Pays-Bas,
	• Dourses	Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.	de Monaco, la République de Saint-Ma	rin, la Principauté
	Deux la sertie lefee Deuxur :	Tous les étudiants, y compris les étudiants de natio bancaire dans un établissement français. Ils s'engagent à transmettre leur RIB au service Co	nalité étrangère doivent obligatoirem	ent ouvrir un compte vant le 20 septembre
0	Pour la partie infos Payeur	2025. L'ESTIA effectuera les prélèvements sur ce nouver	u RIB dès l'échéance de fin de septem	ibre.
	Renseigner le proprietaire du compte sur lequel seront preleves	INFORMATIONS IMPORTANTES : Vous pouvez o Détenir un compte bancaire et un RIB en zo Alimenter le compte.	pter pour un prélèvement en 4 fois, s ne SEPA,	ous réserve de :
	les frais de scolarité. (Lien de parenté, Nom, Prénom, Adresse,	 Renseigner son R/B dans son espace perso 	nnel.	
	N° de portable, Email)	Specificités pour les Apprentis Formaposte, CF Dans la partie info Payeur : • Mode de règlement spécifier : Paiement pai	Al et IFRIA : le partenaire	
	Indiquer le mode de règlement des frais d'inscription :	 Dans le nombre d'échéances souhaitées sp Dans tous les cas, il est nécessaire de fourn IELTS, etc. 	écifier : Paiement par le partenaire ir votre IBAN et BIC pour le règlement :	des frais liés au TOEIC,
	CB ou Virement	 Déposer les plèces, Lancer la signature électronique. 		
	 Indiquer le nombre d'échéances soubaitées 	J'EN DISPOSE D'UN :	oui	~
	nauquer le règlement de le geolorité : 1 échéence ou 1 échéences	IBAN		
		BIC		
		SURANT	ENREGISTREE ET SORTIR	
		SUIVANI		

Disposez-vous d'un compte européen sur lequel prélever les frais de scolarité ?

Si vous possédez déjà un compte européen sur lequel prélever les frais de scolarité (voir rubrique 4), veuillez sélectionner **OUI** et renseignez l'**IBAN** et le **BIC**

Attention les prélèvements ne peuvent se faire que sur des comptes Européens.

Si vous possédez un compte Hors UE (Maroc, Chine, Mexique, USA, ...) sélectionnez **NON Voir encart ci-dessous***

• Après avoir vérifié les informations cliquez sur CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION

Vous recevrez un email récapitulatif, avec les pièces à déposer et les signatures à réaliser.



Rentrée 2025_Ingénieur

* <u>IMPORTANT</u> : Tous les étudiants(es), y compris les étudiants(es) de nationalité étrangère doivent obligatoirement ouvrir un compte bancaire dans un établissement français. Ils s'engagent à transmettre leur RIB au service Comptabilité (service-compta@estia.fr) avant le 20 septembre 2025.

L'ESTIA effectuera les prélèvements sur ce nouveau RIB dès l'échéance de fin de septembre.

Spécificités pour les apprentis(es) Formaposte, CFAI et IFRIA :

Dans la partie Info Payeur :

- Mode de règlement spécifier Paiement par : Paiement par le partenaire
- Nombre d'échéances souhaitées Paiement par : Paiement par le partenaire

Dans tous les cas, vous devez renseigner votre IBAN et BIC pour le paiement des frais liés au TOEIC, IELTS, etc...

- Déposer les pièces
- Lancer la signature électronique

Pour les apprenti(e)s dont l'entreprise prend en charge les frais du second diplôme : Dans la partie Info Payeur :

- Dans le mode de règlement spécifier Paiement par : Paiement par le partenaire
- Dans le nombre d'échéances souhaitées Paiement par : Paiement par le partenaire

Dans tous les cas, vous devez renseigner votre IBAN et BIC pour le paiement des frais liés au TOEIC, IELTS, etc...

- Déposer les pièces
- Lancer la signature électronique
- Prendre contact le plus rapidement possible avec Christine Susperregui :
 c.susperregui@estia.fr afin d'établir une convention de formation avec l'entreprise.

Pour tout changement de RIB ou payeur durant l'année contactez par mail le service comptabilité : service-compta@estia.fr



Rentrée 2025_Ingénieur

2.2 - Dépôt de documents en ligne (voir annexe)

« L'importation des documents ne fonctionne pas avec un Mac, utiliser obligatoirement un PC »

7-1	
andagarana 🗾	 - Je dispose law pidcase xalvantes pour complèter mon dassise (hormat PGF);
	Priority Internation (Internation)
649944.9.000 E	(A) 1000
natur a des sum errers 1000 📰	N.
Martania	Children Prinning (State)
	No manage
areana 🔳	
an a	Carte de séjour pomos (xer)
	25,

Déposer les documents demandés ci-dessous :

- Photo au format jpg (obligatoire)
- CNI (Carte Nationale d'identité) recto-verso ou passeport au format Pdf (obligatoire)
- CNI (Carte Nationale d'identité) recto-verso du titulaire du compte bancaire où se feront les prélèvements (obligatoire)
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire) du compte bancaire provisionné (obligatoire)
- Diplômes obtenus ...
- Attestation CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus) voir détail en Partie 7

✤ 2.3 – Confirmer l'inscription

- Cliquer sur le bouton confirmer
- Si des pièces obligatoires sont manquantes : Un message d'alerte apparait.

2.4 - Signature électronique •••

Obligatoire pour tous, même les Apprentis, Apprentis Formaposte, CFAI, IFRIA

La signature électronique* permet de signer :

- La fiche de frais de scolarité.
- Le règlement intérieur
- Le mandat de prélèvement SEPA si vous avez un compte bancaire Européen

Le mandat SEPA servira pour le règlement de la scolarité, (voir détail en Page 8) et autres frais annexes (passage de certification en Anglais, Espagnol...)

Lancer la signature électronique* en cliquant sur signer électroniquement 0

Pour finaliser mon inso	ription à l'ESTIA et c	onformément au	Guide Inscription d	en ligne 2021/2022 8	Informations pratiques :
Je signe électroniquem	ent ma fiche de frais	et le règlement ir	ntérieur :		
Cliquer sur le bouton ci-desso inancier (mail DocuSion)	us, démarrer la procédure	e de signature électri	onique puis suivre les	instructions que vous re	ecevrez sur les adresses de messa
indication quality and a second strain of the					
Signer electroniquement t	THCHE DE FRAIS DE SC	XOLARITE ELLE REGL	TEMENT		
RIB (obligatoire) (format	.bat.)				
	Q Importer	1			
		0%			

*La signature électronique est obligatoire également pour la personne identifiée payeur (donc une double signature si l'élève n'est pas le payeur)



Rentrée 2025_Ingénieur

- Le futur document à signer est téléchargé dans le navigateur pour information.
- <u>Après vérification des adresses électroniques</u>, cliquer sur <u>Démarrer</u> pour lancer la procédure de signature sur le site de Docusign**



- o Si une des adresses est incorrecte, merci de vous reconnecter au formulaire et la modifier
- Un premier email est envoyé à l'adresse de l'étudiant avec un lien vers le document à signer.
- Après lecture et signature du document par l'étudiant sur le site, un deuxième email est envoyé au payeur (même adresse si le payeur est l'étudiant) avec un autre lien.
- o Un email de confirmation est envoyé pour confirmer la bonne signature des deux parties

** la signature électronique se réalise via la plateforme certifiée DocuSign (Solution de signature électronique légale, simple et sécurisée)

2.5 - Confirmation par paiement en ligne via Paybox

Sauf pour les apprentis FORMAPOSTE, CFAI ITII, IFRIA

o Effectuer le paiement en ligne de 1500€ par Carte Bancaire en cliquant sur le bouton



 En cas d'impossibilité de paiement en ligne via Carte Bancaire, effectuer un virement de 1500€ : Cliquer sur payer l'acompte par virement pour voir le libellé du virement à indiquer impérativement

Pour finaliser mon inscription à l'ESTIA et conformément au Guide Inscription en ligne 2022/2023 & Informations pratiques :

RIB ESTIA NOM : ESTIA école d'ingénieurs IBAN : FR76 1690 6000 4287 0144 4290 068 BIC : AGRIFRPP 869

6



* 2.6 - Confirmation d'inscription

- Après vérification par nos services de la signature en ligne des documents, du dépôt des documents demandés et du règlement, <u>vous recevrez une confirmation d'inscription définitive</u> par email.
- Vous pourrez alors télécharger votre attestation d'inscription en vous reconnectant sur le même portail d'inscription

NOTA : La saisie des informations est de la responsabilité de l'apprenant.



Rentrée 2025_Ingénieur

3. Fiche de frais de scolarité

* Echéancier de paiement pour les nouveaux entrants

Cycle Ingénieur Première Année

Entrant en 1^{ère} Année sous statut Etudiant

Frais de scolarité 2025-2026 : 8 000€

NOTA: ces droits d'inscription seront de 8 000€ pour l'année 2026-2027 (votre 2^{ème} année) et 8 000€ pour l'année 2027-2028 (votre 3^{ème} année)

Paiement proposé en totalité					
Mode de Montant Encaissement					
règlement					
1 virement	1 500€	Par CB ou			
		virement			
Prélèvement	6 500 €	26/09/2025			

Ou

Echéancier de paiement proposé			
Mode de	Montant	Encaissement	
règlement			
1 virement	1 500€	Par CB ou	
		virement	
Prélèvement	1 625€	26/09/2025	
Prélèvement	1 625€	26/11/2025	
Prélèvement	1 625€	26/01/2026	
Prélèvement	1 625€	26/03/2026	

Condition d'annulation :

Tout cycle de formation commencé est dû dans son intégralité. En cas de désistement, non motivé par un cas de force majeure, l'élève ingénieur s'engage à verser à l'ESTIA la totalité des frais de scolarité imputés à l'année en cours. Toute démission doit être argumentée par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Monsieur le Directeur Général de l'ESTIA, Monsieur Elissalde.

Redoublement :

En cas de redoublement prononcé en fin d'année par le jury, l'intégralité des sommes par année est due.

Entrant en 1^{ère} Année sous statut Apprenti

Frais de scolarité 2025-2026 : 0€

Contribution attachée au parcours trilingue et à la préparation du diplôme étranger : 4 900€

NOTA: cette contribution sera de 4900€ pour l'année 2026-2027 (votre 2^{ème} année) et 4900€ pour l'année 2027-2028 (votre 3^{ème} année)

Paiement proposé en totalité					
Mode de	Montant Encaissement				
règlement					
1 virement	1 500€	Par CB ou			
		virement			
Prélèvement	3 400 €	26/09/2025			

Ou

Echéancier de	chéancier de paiement proposé			
Mode de	Montant	Encaissement		
règlement				
1 virement	1 500€	Par CB ou		
		virement		
Prélèvement	850 €	26/09/2025		
Prélèvement	850€	26/11/2025		
Prélèvement	850€	26/01/2026		
Prélèvement	850€	26/03/2026		



Cycle Ingénieur Deuxième Année

Entrant en 2ème Année sous statut Etudiant

Frais de scolarité 2025-2026 : 6 900€

NOTA : Ces droits d'inscription seront de 7800€ pour l'année 2027-2028 (votre 3^{ème} année)

Paiement proposé en totalité				
Mode de Montant		Encaissement		
Prélèvement	6 900 €	26/09/2025		

Ou

Echéancier de paiement proposé				
Mode de	Montant	Encaissement		
règlement				
Prélèvement	1 725 €	26/09/2025		
Prélèvement	1 725 €	26/11/2025		
Prélèvement	1 725 €	26/01/2026		
Prélèvement	1 725 €	26/03/2026		

Entrant en 2^{ème} Année sous statut Apprenti

Frais de scolarité 2025-2026 : 0€

Contribution attachée au parcours trilingue et à la préparation du diplôme étranger : 4900€

NOTA : Cette contribution sera de 4900€ pour l'année 2027-2028 (votre 3^{ème} année)

Paiement proposé en totalité				
Mode de	Montant Encaissement			
règlement				
Prélèvement	élèvement 4 900 € 26/09/2025			

Ou

Echéancier de paiement proposé				
Mode de	Montant	Encaissement		
règlement				
Prélèvement	1 225 €	26/09/2025		
Prélèvement	1 225 €	26/11/2025		
Prélèvement	1 225 €	26/01/2026		
Prélèvement	1 225 €	26/03/2026		

Condition d'annulation :

Tout cycle de formation commencé est dû dans son intégralité. En cas de désistement, non motivé par un cas de force majeure, l'élève ingénieur s'engage à verser à l'ESTIA la totalité des frais de scolarité imputés à l'année en cours. Toute démission doit être argumentée par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Monsieur le Directeur Général de l'ESTIA, Monsieur Elissalde.

Redoublement :

En cas de redoublement prononcé en fin d'année par le jury, l'intégralité des sommes par année est due.



Rentrée 2025_Ingénieur

4. Prêt d'ordinateur – Caution PC Portable

Pour les nouveaux entrants à l'école, l'ESTIA met à disposition un Ordinateur Portable durant toute la durée de leur formation au sein de l'école, et ce à titre gratuit.

Ce matériel reste la propriété exclusive de l'ESTIA pendant toute la durée du prêt.

Le prêt de cet ordinateur est obligatoire compte tenu des nombreux logiciels installés pour permettre à l'utilisateur de suivre sa formation dans les meilleures conditions (pack office, antivirus, logiciels de CAO, logiciels de calcul, etc.).

L'ordinateur sera remis uniquement après :

- Le paiement en ligne de la caution de 500€ (cinq-cents-euros) depuis votre portail Pegasus (début septembre)
- Avoir renseigné le numéro de la CVEC depuis votre portail Pegasus (début septembre)
- Avoir transmis au service Comptabilité à l'adresse <u>service-compta@estia.fr</u> vos nouvelles coordonnées bancaires (Uniquement pour les candidats n'ayant pas de compte bancaire en France)

À la suite de la remise du matériel informatique, l'emprunteur **signera** une convention de prêt d'ordinateur **stipulant les obligations des deux parties.**

Le prêt à usage correspondant à un service rendu à l'emprunteur <u>à titre gratuit</u>, la caution versée vise à rembourser une détérioration constatée du matériel lors de sa restitution par le fait de l'emprunteur et dont il ne saurait s'exonérer.

Celle-ci lui sera **remboursée** en **intégralité** si l'emprunteur restitue l'ordinateur en bon état de fonctionnement à l'issue de sa formation. A défaut la caution sera conservée par l'ESTIA.

5. Prêts Etudiants – Information

L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées ESTIA a conclu un accord de partenariat avec des établissements bancaires visant à offrir la possibilité à ses étudiants, stagiaires et apprentis inscrits dans les cycles de formation « ingénieur » ou « bachelor » de contracter **un prêt étudiant à des conditions préférentielles pour financer leur formation**.

L'étudiant qui souhaite bénéficier de cet accord privilégié prendra contact avec l'une des banques partenaires (listées ci-dessous), muni du certificat de scolarité délivré le jour de la rentrée. **Cet accord a pour objectif d'aider les étudiants à financer leur formation en priorité.**

Les partenaires bancaires de l'ESTIA et leurs coordonnées :

> BNP-PARIBAS

Agence : Quartier Bide Artean – Avenue du Plateau – 64210 Bidart Madame Céline BERROA – 05 59 47 58 60 – <u>bidart@bnpparibas.com</u>

> CCF

Agence : 1, rue Gardères – 64200 Biarritz Monsieur Johann PETERSEN – 06 86 18 84 55 – <u>johann.petersen@ccf.fr</u> Monsieur Bertrand NEBOUT – 05 59 01 61 31 - <u>bertrand.nebout@ccf.fr</u>



- CRÉDIT AGRICOLE PYRÉNÉES GASCOGNE
 Agence : 11, Boulevard Cascais 64200 Biarritz
 05 59 24 22 09
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Agence : Avenue du Plateau 64210 Bidart
 Madame Melissa SARDINHA
 05 59 41 55 43 melissa.sardinha@socgen.com

6. Information sur la couverture sociale étudiante

a. Etudiants(es) français(es) (www.ameli.fr)

Si vous entrez dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2025/2026

Si vous vous **inscrivez pour la première fois** dans un établissement d'enseignement supérieur, et que vous êtes **français(e)**, vous serez automatiquement affilié(e) à un régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux, et ce quel que soit ce régime (général, agricole ou autre).

Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation, mais profitez-en tout de même pour vous créer un compte sur www.ameli.fr (régime général), MSA (régime agricole) ou tout autre espace web de gestion d'un régime spécial afin de bien percevoir vos futurs remboursements de frais de santé.

Si vous étiez déjà étudiant(e) en 2024/2025

Rien ne change pour vous, vous demeurez rattaché gratuitement au même régime de sécurité sociale (régime général, régime agricole ou autres régimes spéciaux, généralement celui de vos parents ou tuteurs légaux) jusqu'à l'âge de 24 ans.

b. Étudiants(es) étrangers(es) ou Outre Mer (https://etudiant-etranger.ameli.fr)

Vous êtes étudiant(e) de nationalité étrangère ? Vous souhaitez entreprendre ou poursuivre vos études en France ? Vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement supérieur en France ? Vous ne possédez pas de numéro de sécurité sociale ?

Vous devez vous inscrire sur ce site <u>https://etudiant-etranger.ameli.fr</u> afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études.

Vous êtes étudiant de nationalité française résidant dans une collectivité d'outre-mer (Nouvelle Calédonie ou Wallis et Futuna) ? Vous n'avez jamais été affilié à la Sécurité Sociale française ? Vous devez également vous inscrire sur ce site <u>https://etudiant-etranger.ameli.fr</u>



Rentrée 2025_Ingénieur

vos dépenses de santé.

Pour bénéficier d'un remboursement optimal de vos frais de santé, vous pouvez souscrire à une complémentaire santé ou une mutuelle.

Vous vous inscrivez sur le site https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/

En prévision de votre arrivée en France pour vos études, vous devez obligatoirement demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur le site dédié https://etudiant- etranger.ameli.fr

Il vous sera demandé de joindre les justificatifs :

- de votre identité (carte nationale d'identité, passeport...),
- de votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire concernée, afin d'attester de votre qualité d'étudiant,
- de votre relevé d'identité bancaire (RIB) qui permettra de vous verser vos remboursements,
- d'une pièce d'état-civil nécessaire à la création de votre numéro d'identification (couramment appelé « numéro de sécurité sociale »). Les pièces d'état-civil acceptées sont :
 - une copie intégrale de l'acte de naissance,
 - o un extrait d'acte de naissance avec filiation (ou toute pièce établie par un consulat),
 - o un livret de famille,
 - o un acte de mariage.
- Enfin, pour les étudiants étrangers, un titre de séjour régulier doit être présenté. Pour savoir si vous détenez le titre définitif ou vous renseigner sur les formalités à accomplir pour l'obtenir, contactez le consulat de France dans votre pays ou reportez-vous aux informations disponibles sur Campus France : www.campusfrance.org
- Des accords et conventions internationales peuvent prévoir d'autres justificatifs, reportez-vous plus bas au chapitre « Autres documents pour votre inscription selon votre pays d'origine »
- Conservez le numéro de sécurité sociale provisoire qui vous a été attribué automatiquement par le site et imprimez votre attestation de droits.





7. Information sur la CVEC

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE) du 8 mars 2018, chaque étudiant, français et étrangers, <u>en formation initiale classique ou apprentissage dans un</u> <u>établissement d'enseignement supérieur</u> doit s'acquitter <u>obligatoirement</u> de la CVEC pour s'inscrire dans son établissement.

L'attestation CVEC sera exigée pour finaliser votre inscription à l'ESTIA.



Vous devrez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (**CVEC**) auprès du CROUS en vous connectant au site <u>https://www.messervices.etudiant.gouv.fr</u> <u>dès votre inscription</u>.

La **CVEC** est une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Une démarche obligatoire

Deux cas de figure différents permettent de compléter cette démarche :

- En payant la CVEC car vous y êtes assujetti.
- En étant exonéré de la CVEC.

Dans ce cas, vous ne paierez rien (voir ci-après « Quels étudiants sont exonérés ? »)

Cette contribution annuelle sera d'environ 100€ pour tous les étudiants <u>en formation initiale</u> classique ou apprentissage

Quels étudiants sont exonérés ? :

- les boursiers(es) sur critères sociaux
- o les étudiants(es) bénéficiant du statut de réfugié
- o les étudiants(es) bénéficiant de la protection subsidiaire ou protection temporaire
- les étudiants(es) enregistrés(es) en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Si vous faites partie des catégories d'étudiants qui sont dispensés du paiement de la CVEC, vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site <u>messervices.etudiant.gouv.fr</u> et ensuite vous connecter au site dédié <u>cvec.etudiant.gouv.fr</u>. Vous pourrez télécharger <u>une attestation d'acquittement</u>, à garder précieusement afin de la présenter <u>au moment de votre inscription</u>.

IMPORTANT : <u>Pour les étudiants(es) étrangers(es)</u> ou n'ayant jamais eu de numéro INE, merci de demander la création de votre Identifiant National Etudiant (INE) sur le portail <u>messervices.etudiant.gouv.fr</u>, et renseigner le numéro INE sur Pegasus.



8. Logements

Pour vous loger plusieurs solutions :

Plateforme de logement : http://housing.estia.fr



Clef: HOUSINGESTIA

Résidence universitaire «Erleak » (Logement CROUS) située à Bidart :

https://trouverunlogement.lescrous.fr/





14





TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Résidence IZARPEAN (LOCATION LONGUE DUREE UNIQUEMENT – 6 mois minimum)

Hébergement pour 1 personne

Appartement 1 chambre (modèles FLORES – BOUNTY - ALIZE) Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 500 € Loyer mensuel : 656 € Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation mensuelle

Hébergement pour 1 ou 2 personnes (maximum).

Appartement 2 chambres (modèles TUAMOUTU – OCEANE - MOREA) Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 500 € Loyer mensuel : 723 €

Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation mensuelle



TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Camping OYAM

Hébergement pour 1 personne

Mobile-home 2 chambres (modèles IBARDIN – JAIZKIBEL – IPARLA – Chalet IRATY).

Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 400 €

Loyer mensuel : 478 €

Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation

<u>Hébergement PREMIUM pour 1 personne</u>

Mobile-home 2 chambres (modèle MENDIKOA).

Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 400 € Loyer mensuel : 525 €

Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation

Hébergement pour 2 personnes (maximum)

<u>Mobile-home 3 chambres (modèle BAIGURA)</u> Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 400 € Loyer mensuel : 545 € Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation mensuelle



Hébergement PREMIUM pour 2 personnes (maximum)

Mobile-home 3 chambres (modèle SARIMENDI)

Dépôt de garantie (à verser <u>obligatoirement</u> avant la remise des clés) : 400 €

Loyer mensuel : 599 €

Facture d'électricité mensuelle : montant en fonction de votre consommation mensuelle

9. Vie Pratique

* <u>Bus</u>

L'ESTIA est desservie par les Transports de la communauté d'Agglomération Pays Basque. Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter au site internet <u>https://www.txiktxak.fr/</u>



* <u>Restauration</u>

Un CROUS Market est ouvert depuis la rentrée 2020 au sein du nouveau bâtiment de l'ESTIA. Pensez à recharger votre carte izly : https://www.izly.fr/

* Référentes Vie Scolaire

Madame Isabelle ETCHEVERRY – <u>i.etcheverry@estia.fr</u> – 07 62 40 68 84 Madame Eheina IRAZOQUI - <u>e.irazoqui@net.estia.fr</u> – 05 59 43 84 50

* <u>Référent Handicap / Tiers Temps</u>

Pour toute question et/ou besoin d'aménagement spécifique, signalez-vous à notre référent Handicap : **Monsieur Patrick BADETS** – <u>p.badets@estia.fr</u> – 05 59 43 54 56

10. Informations Rentrée

- * La rentrée administrative aura lieu :
 - En cycle Ingénieur :
 - Lundi 15 septembre 2025 à 08h30 à l'ESTIA pour les 1^e années
 - Lundi 8 septembre 2025 à 11h00 à l'ESTIA pour les 2^e années Apprentis
 - Mardi 9 septembre 2025 à 08h30 à l'ESTIA pour les 2^e années Etudiants

Les plannings sont disponibles sur https://planning.estia.fr/ à partir du mois de juillet



✤ Accès Portail Etudiant

Dès vos identifiants en poche (suite à la création de votre compte Office 365), vous pourrez accéder au portail étudiant (<u>learning.estia.fr</u>) qui vous permettra de :



- Modifier vos données personnelles (Adresse au Pays Basque, N° CVEC)
- Consulter votre emploi du temps personnalisé, notes, absences
- Emarger en ligne
- Télécharger vos documents administratifs (certificat de scolarité, factures, bulletins de notes, …)
- Déposer une demande de convention de stage ou contrat d'apprentissage.
 - Déposer des documents administratifs

11. Emargements

Première solution : Application d'Emargement sur téléphone

L'ESTIA s'est dotée d'une application smartphone « Pegasus Education App » afin de réaliser l'émargement en ligne des modules de formation (application disponible sur Apple Store et Google Play)

30	Pega Degas	asus E as Faica	duca	tion	а Ар	p
7	OUN	IRIR			1	đ
1 HOTE	(Weil		d Excit	é.		CIVES)
4,0	4+		3			0
*****	ues.	1	3.0453		HEIS.	771.3
louveaute	és			His	torig	ue
ersion 20.5.8				Hy.	etm	0.5
ecculaire de r	materia au	ru menari				
1042			78	18.1		
0 Ks	143 Ye	×	1	6		Agenda
Aiema-s Cempton-le	a Di/07 Nelopiten			<		V el 2022
PdC. ACTER (Pharmacerephiles) and a man			**	-	**	
the services						
3 ····			1	1000	100	R.
						1000
			1	1	11	1000 1000
Se tamen			-	- 111 - 2	-11, +	11 P

- Choisissez ESTIA comme école
- > Login et mot de passe via connexion office 365
- Vous allez retrouver :
 - Votre planning
 - $\circ~$ Vos absences
 - o Vos notes
 - Les notifications
- Vous allez pouvoir émarger (émargement possible durant le cours uniquement)

18



- Deuxième solution : Plateforme d'Emargement en ligne depuis votre pc learning.estia.fr
 - Se connecter à Pegasus
 - Cliquez sur Vie Académique Consulter mes émargements
 - Cliquez sur le cours concernés (à l'heure du cours)





- Emargez avec votre souris
 Puis cliquez sur Envoyer
 Statt : En atexte de signification
 Vor
- Une confirmation est affichée, le cours bascule en vert avec l'image de votre signature





NB : Les feuilles d'émargement sortiront avec vos signatures !



12. Procédure d'import des documents

 L'importation des documents ne fonctionne pas avec un Mac, utiliser obligatoirement un PC



2. Sélectionner votre fichier

Nom	Modifié le	Туре	
🔊 test.pdf 🕨	15/07/2019 15:36	Adobe Acrob	at D
		Tour las	fishios /
		▼ Tous les	fichiers (



Rentrée 2025_Ingénieur

4. Le nom du fichier et chemin apparait

C:\fakepath\test.pdf	Q Importer	
	0%	

- 5. Cliquer sur Importer
- 6. Vérifier que votre fichier est importé Un bouton Mettre à jour apparait





13. <u>Macro-planning</u>

Macro-planning Cycle Ingénieur _ Année scolaire 2025/2026





et vous donne rendez-vous à la rentrée !





UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.









OFFICE 64 de l'Habitat

TU CHERCHES UN LOGEMENT AU PAYS BASQUE ?

Tu es **étudiant**, **alternant** ou **jeune actif** de **moins de 30 ans** ? Tu cherches une solution **pratique**, **abordable et adaptable** ?

Nous avons la réponse :

F LE CO-HÉBERGEMENT AVEC l'OFFICE64 !

• Qu'est-ce que c'est ? :

Le co-hébergement, c'est une offre de logement **temporaire chez** l'habitant.

🏫 Ce que ça t'apporte :

- ✓ Une chambre meublée et à petit prix (de 114 à 240 € + 25 € de charges/mois)
- ✓ Un logement proche de ton lieu d'études ou de travail
- Une solution modulable dans la durée
- Un accompagnement personnalisé du début à la fin
- ✓ Une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle



Envie d'en savoir plus ?
 Contacte Andréa
 co-hebergement@office64.fr
 05 32 28 10 80